



Dans une démarche participative et en s'inspirant des modèles les plus innovants dans le domaine de la formation et de la recherche en agriculture, l'UCAD a mené depuis quelques années, en rapport avec les principaux acteurs du secteur de l'agriculture au Sénégal et les partenaires techniques et financiers, une réflexion holistique et stratégique pour mettre en place un Institut Supérieur en Agriculture et Entreprenariat, capable de fournir des connaissances et compétences agricoles et entrepreneuriales qui assurent l'insertion des diplômés et favorisent la productivité, la croissance et la sécurité alimentaire au Sénégal.



Partenaires du Diplôme Universitaire en Horticulture :

UCAD



CFPH



Contacts

Email : isae@ucad.edu.sn

Tél. : +221 33 864 01 46

+221 77 450 27 54

+221 77 635 19 81

**INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE
ET ENTREPRENARIAT (ISAE)**

Faculté des Sciences et Techniques
Université Cheikh Anta Diop
www.ucad.sn



UCAD

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ISAE
Institut Supérieur d'Agriculture et Entreprenariat



**DIPLÔME
UNIVERSITAIRE
EN
HORTICULTURE
DUH**

Une formation en lien avec les
professionnels du secteur horticole





OBJECTIFS

Contribuer à la formation agricole et rurale au Sénégal en mettant l'accent sur la formation en horticulture de niveau Bac + 2. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Former des cadres intermédiaires (techniciens supérieurs) ayant des connaissances et des compétences avérées à différents niveaux de la chaîne de valeur ;
- Promouvoir un partenariat entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique professionnel ;
- Promouvoir un partenariat entre les différents acteurs de la chaîne de valeur (Les Universités, les centres de formation professionnels, les producteurs, les professionnels et les entreprises, les décideurs) à travers une plateforme d'échange de compétences et d'informations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Technicien supérieur en Horticulture spécialisé :

- en cultures maraichères et fruitières
- en Aménagement paysager

Entreprises privées, Bureaux d'études, Collectivités territoriales, Services Techniques, Recherche-développement-formation, Service technico-commercial

PROGRAMME DE FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION

ANNEE 1

UE SEMESTRE 1	Crédits
DUHC 111 - Outils de base (Obligatoire)	5
DUHC 112 - Communication (Obligatoire)	5
DUHC 113 - Bases biologiques	6
DUHC 114 - Socio-économie et droit (Obligatoire)	6
DUHC 115 - LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT (Obligatoire)	3
DUH 121 - SPC (Obligatoire)	5
Total	30
UE SEMESTRE 2	Crédits
DUH 122 - Bases de la Production végétale (Obligatoire)	6
DUH 123 - Génie rural (Obligatoire)	6
DUH 124 - Amendement et Fertilisation (Obligatoire)	6
DUH 125 - Gestion des bioagresseurs (Obligatoire)	6
DUH 126 - Production horticole	6
Total	30
Total général	60

ANNEE 2

UE SEMESTRE 3 - OPTION : AMENAGEMENT PAYSAGER	Crédits
DUH 211 - Production ornementale (Obligatoire)	6
DUH 213 - Aménagement (Obligatoire)	6
Installation des pelouses - (Obligatoire)	6
DUHC 115 - Management de la qualité (Obligatoire)	6
UE 3 - Entreprenariat (Obligatoire)	6
Total	30
UE SEMESTRE 3 - OPTION : CULTURES MARAICHÈRES ET FRUITIÈRES	Crédits
DUH 211 - Productions maraichères (Obligatoire)	6
DUH 212 - Productions fruitières (Obligatoire)	6
DUH 213 - Apiculture (Obligatoire)	6
DUHC 115 - Management de la qualité (Obligatoire)	6
UE 3 - Entreprenariat (Obligatoire)	6
Total	30
UE SEMESTRE 4	Crédits
SECURITE ALIMENTAIRE - (Obligatoire)	2
STAGE PRATIQUE (Obligatoire)	28
Total	30
Total général	60

CONDITIONS A REMPLIR

Les candidats doivent être titulaires des Bac Séries S ou L2 ou tout autre diplôme jugé équivalent.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISAE
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Photocopie légalisée du Baccalauréat ou tout diplôme jugé équivalent
- Photocopies légalisées des diplômes
- Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité

